

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 02 avril 2015

OBJET :
Demande de subvention
« La Maison du Grémillon »

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique sociale, Le Centre Communal d'Action Sociale a mené une réflexion importante sur le dispositif d'aide alimentaire sur son territoire en collaboration avec les différentes associations. De ces travaux est née une association, « La Maison du Grémillon », composée de membres d'Appel, du Secours Catholique, de Passe et du CCAS

Cette association a pour activité principale la gestion d'une épicerie solidaire. Lieu de distribution alimentaire, elle est également un véritable lieu de soutien et de remobilisation où le rapport humain est privilégié. La délivrance de bons, effectuée par le passé par le CCAS pour venir en aide aux ménages en difficulté, a fait place à ce nouveau dispositif d'aide alimentaire.

Aussi « La Maison du Grémillon » sollicite du CCAS d'Essey-lès-Nancy, le versement d'une subvention de 8 000 €. Cette somme serait destinée à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'épicerie solidaire qui s'adresse aux habitants d'Essey-lès-Nancy.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS d'accorder à l'association « La Maison du Grémillon » une subvention de 8 000 €.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2015 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION

Mme Marie-France METZELARD, présidente de l'association « La Maison du Grémillon », ne prend pas part au vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 9 avril 2015.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE